Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

Direction générale de l'enseignement et de la recherche

Mission de la stratégie et des systèmes d'information

Adresse : 1 ter avenue de Lowendal
75349 PARIS 07 SP

Suivi par : Isabelle HENRY
Tél : 0149.55.44.61
Fax : 01.49.55.56.17

NOTE DE SERVICE

DGER/MSSI/N2010-2021

Date: 17 février 2010

Date de mise en application : immédiate
Nombre d'annexe : 1

Le Ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche
à
Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Mesdames et Messieurs les Chefs des services régionaux de la formation et du développement

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements publics et privés

Objet : Information des équipes pédagogiques de l'organisation d'une session d'accompagnement relative à la rénovation du baccalauréat professionnel Aménagements Paysagers et précisions concernant les modalités de mise en œuvre.

Mots-clés : BAC, session accompagnement, formation, aménagement paysager

Destinataires	
Pour exécution : Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture, et de la forêt, Services régionaux de la formation et du développement, Services de la formation et du développement, Établissements publics d'enseignement supérieur relevant du MAAP, Établissements publics et locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles, Unions nationales fédératives d'établissements privés	Pour information : Inspection de l'enseignement agricole

Dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle, la mise en œuvre du cycle terminal du baccalauréat Aménagements Paysagers sera effective à la rentrée 2010. La formation professionnelle, dispensée en classes de première et terminale professionnelles, est construite en étroite relation avec le référentiel professionnel et en cohérence avec la formation dispensée en classe de seconde professionnelle Nature Jardin Paysage Forêt.

Afin de former les équipes pédagogiques aux évolutions de ce diplôme, deux sessions d'accompagnement sont organisées par l'ENFA..

1) LE DISPOSITIF DE FORMATION

1.1) Objectifs :

- Présenter les enjeux de la rénovation du diplôme,
- Fournir des repères pour la mise en œuvre pédagogique de la formation dans le cadre du parcours 3 ans,
- Fournir des repères pour la mise en œuvre de l'évaluation du Bac Pro et de son articulation avec l'évaluation BEPA.

1.2) Public et conditions d'accès :

Une personne par établissement concerné, qui met en œuvre le Bac Pro spécialité Aménagements Paysagers à la rentrée 2010, est conviée à cette action d'accompagnement. Elle peut être enseignant(e) des disciplines professionnelles (aménagements paysagers, agroéquipement, économie, notamment), coordonnateur, président adjoint de jury (si possible enseignants en bac pro aménagements paysagers).

Pour Antilles/Guyane, une personne sera également conviée.

1.3) Dates et lieux :

Compte tenu du nombre de personnes concernées, les régions sont réparties entre les 2 sessions organisées.

N° SAFO	SESSION	DATES	LIEU	REGIONS CONCERNEES
N°530447	session 1	du 29/03/10 (13h30) au 31/03/10 (12h) sur 2 jours	AgroSupDijon.	Alsace Basse –Normandie Haute-Normandie Bourgogne Bretagne Champagne Ardenne Franche Comté, Île de France Lorraine Nord Pas de Calais Picardie Rhône-Alpes
N° 530447	session 2	du 28/04/10 (13h30) au 30/04/10 (12h00) sur 2 jours	ENFA à TOULOUSE	Aquitaine Auvergne Centre Corse Languedoc Roussillon Limousin Midi Pyrénées Provence- Alpes-Côte d'Azur Pays de Loire Poitou-Charentes Antilles/Guyane

1.4) Programme prévisionnel des sessions :

- Présentation du référentiel de diplôme et des documents d'accompagnement du baccalauréat professionnel Aménagements Paysagers et de sa continuité avec la seconde Nature Jardin Paysage Forêt.
- Travaux de groupe sur la mise en œuvre des enseignements et des stages de bac professionnel et leur articulation avec la seconde, afin de dégager des repères pour les progressions.
- Le référentiel de certification et la mise en œuvre de l'évaluation ; le positionnement des évaluations pour l'obtention du BEPA et du bac professionnel.
- Échanges de pratiques sur les entrées pédagogiques spécifiques, le choix des modules d'adaptation professionnelles (MAP).

L'encadrement de la session est assuré par Nina Asloum (ENFA) avec la participation de l'Inspection de l'Enseignement Agricole et de la DGER (sous direction POFE/BDET).

A l'issue des sessions, la structure organisatrice produira des ressources pédagogiques qui seront mises en ligne sur le site préavert.chlorofil.

2) MODALITES PRATIQUES D'INSCRIPTION :

2.1) Pour les personnels de l'enseignement public :

Les inscriptions s'effectuent uniquement par Internet et par les établissements sur le site : http://www.safo.chlorofil.fr/ selon les procédures habituelles d'inscription à un stage de formation en saisissant le code action SAFO.

- N°530447 « Bac Pro rénové : Aménagements Paysagers - accompagnement à la mise en place du bac pro »

L'ouverture « en ligne » des inscriptions par Internet est effective dès la parution de la présente note de service.

- Clôture des inscriptions : le 09/03/10 pour les 2 sessions

Les frais d'hébergement et de déplacement sont pris en charge par la structure organisatrice, aux conditions et aux tarifs en vigueur.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, un courriel « valant invitation » et la demande d'autorisation de déplacements seront adressés aux participants et à l'établissement sur les messageries respectives, accompagnés d'informations complémentaires.

2.2) Pour les personnels de l'enseignement privé :

Une fiche d'inscription est jointe en annexe ; elle est à retourner auprès de la fédération nationale concernée.

Chaque fédération nationale devra retourner avant le 09/03/10 par envoi groupé et scanné (de préférence) à l'ENFA sur la messagerie : formation-continue.enfa@educagri.fr l'ensemble des bulletins d'inscription des agents qui participeront à la session.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, un courriel « valant invitation » sera adressé sur la messagerie des établissements, accompagné d'informations complémentaires.

Annexe jointe : « Fiche d'inscription » pour les établissements relevant des fédérations de l'Enseignement Agricole Privé.

L'adjointe au chef de la mission de
la stratégie et des systèmes d'information

Véronique LE GUEN

Service Formation Continue
Formation-continue.enfa@educagri.fr

N° téléphone : 05.61.75.34.02

2010

Établissements PRIVES

Fiche d'inscription

NOM : Prénom : Date de Naissance : (à renseigner obligatoirement) Mèl. Professionnel (obligatoire):	Établissement : *Adresse (postale exacte) :* Fax : Mèl. Établissement (obligatoire) :
Vous êtes : Directeur adjoint ☐ Coordonnateur de la filière ☐ Enseignant ☐ Autre ☐ Discipline (s) enseignée(s) : ☐	Structure organisatrice de l'action : Code de l'action (N°SAFO) : 530447 *(préciser session 1 ou 2)* Intitulé : « Bac Pro rénové : Aménagements Paysagers - accompagnement à la mise en place du bac pro ». Date : Lieu :
Avis du Directeur de l'établissement	Visa de la fédération (envoi groupé si possible)
Favorable ☐ Refus ☐ Motifs : Date et cachet	Favorable ☐ Date et cachet